

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

MASTER SCIENCE POLITIQUE

PARCOURS **Politiques Publiques
et Territoires**

FORMATION
INITIALE

Étudier
à **USPN**

www.univ-paris13.fr/dsps #USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**
PARIS - AUBERVILLIERS | **A-SPC**
Alliance Sorbonne
Paris Cité

UFR **DSPS**

Droit,
Sciences
politiques
et sociales

OBJECTIFS

Le parcours Politiques Publiques et Territoires est conçu pour répondre au besoin de compétences spécifiques apparu avec le décloisonnement des secteurs de l'action publique et l'introduction de nouvelles pratiques.

D'une part, des dispositifs articulant différents échelons territoriaux et administratifs privilégient désormais la contractualisation, le partenariat, la concertation. D'autre part, l'institutionnalisation de procédures de conduite de projet, d'évaluation et de participation dont on attend des effets positifs à la fois en terme d'acceptabilité (mise en œuvre facilitée) et de qualité (amélioration de l'efficacité) de l'action publique, nécessitent que les futurs professionnels aient reçu une formation adéquate.

COMPÉTENCES VISÉES

- **Le parcours de formation Politiques Publiques et Territoires** dote les étudiants d'outils théoriques, méthodologiques et pratiques indispensables pour intervenir, en tant que praticien, dans la conception, la mise en œuvre, l'accompagnement et l'évaluation de programmes d'action publique, de dispositifs de concertation ou de débat public, aux niveaux local, national, européen, international.
- **Il maîtrise également des techniques de conduite de projet et d'évaluation.**
- **Il est apte au travail en équipe et en partenariat.**
- **Il a été sensibilisé aux questions déontologiques des métiers de conseil.**
- **Grâce au stage obligatoire d'une durée minimum de 3 mois**, dans la deuxième année de sa formation, il a été confronté en vraie grandeur aux réalités professionnelles.
- **Le titulaire du Master Politiques Publiques et Territoires** connaît les problématiques spécifiques de plusieurs secteurs de l'intervention publique (ville, transport, environnement, immigration, lutte contre l'exclusion et les discriminations).

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

Le parcours Politiques Publiques et Territoires est un Master dit indifférencié car il propose à la fois :

- une formation à la recherche et prépare à une éventuelle poursuite d'études en 3^{ème} cycle universitaire (Doctorat de Sociologie ou de Sciences Politiques) ;
- une formation débouchant directement sur une insertion professionnelle.

Les contacts avec les conférenciers et les intervenants mais aussi les relations entretenues avec les professionnels sur les lieux de stage aideront les étudiants à déterminer le type d'emplois auxquels ils pourront postuler.

Emploi

-  Cabinets de consultants
-  Collectivités territoriales
-  Administrations d'Etat
-  Administrations déconcentrées
-  Associations
-  Métiers de la ville : Chef de projet ville / quartier/sécurité...
-  Chargé de mission évaluation / communication / concertation
-  Collaborateur parlementaire
-  Collaborateur d'élu local
-  Concours de la fonction publique, catégories A et B

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée des études : 4 semestres de 30 ECTS chacun pour le M1 + M2.

La première année (semestres 1 et 2) est intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI). Commune aux quatre parcours de Master Mention Science Politique proposés par l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord, elle présente des choix fléchés pour accéder au parcours « Politiques Publiques et Territoires » en M2. (CF. les indications données dans le programme ci-après)

En M1 : enseignements de droit public, science politique, sociologie, méthode, langues étrangères. Total annuel : 435 h d'enseignement auxquelles s'ajoute éventuellement un stage de 4 semaines, au moins. En effet, les étudiants ont le choix en première année entre un mémoire ou un stage avec rapport de stage ou encore un projet tuteuré.

En M2 : le semestre 3 rassemble les enseignements universitaires (318 heures), le semestre 4 est réservé au stage professionnel, d'une durée de 3 mois minimum, ou à une activité de recherche personnelle.



Master 1^{ère} année

Master 1 « Action publique et Stratégie. France-International » première année commune aux 4 parcours proposés en seconde année. Dans la liste ci-dessous, en cas de choix, des ***enseignements fléchés*** sont fortement recommandés pour préparer au parcours **Politiques Publiques et Territoires** en année 2 ;

SEMESTRE 1

UE 1 Savoirs fondamentaux 1 (14 ECTS)

4 enseignements :

- Deux enseignements obligatoires :
Institutions européennes et intégration européenne (4 ECTS)
Introduction à la géopolitique I (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public I (3 ECTS)
Droit des collectivités territoriales, cadre juridique de l'action publique locale (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Grands problèmes politiques et juridiques internationaux (3 ECTS)
Introduction à la gouvernance multi-niveaux (3 ECTS)

UE 2 Savoirs fondamentaux 2 (12 ECTS)

3 enseignements :

- Un enseignement au choix :
Relations internationales I (4 ECTS)
Sociologie des organisations (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit des organisations internationales (4 ECTS)
Partis et organisations politiques (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Analyse des politiques publiques (4 ECTS)
Économie internationale (4 ECTS)
Système des Nations unies/United Nations System (4 ECTS)

UE 3 Savoirs complémentaires 1 (2 ECTS)

2 enseignements :

- Deux enseignements obligatoires :
Anglais spécialisé (1 ECTS)
Espagnol (1 ECTS)

UE 4 Savoirs complémentaires 2 (2 ECTS)

2 enseignements :

- Deux enseignements obligatoires :
Méthodologie de recherche (1 ECTS)
Méthodologie professionnelle (1 ECTS)

SEMESTRE 2

UE 5 Savoirs fondamentaux 3 (8 ECTS)

3 enseignements :

- Un enseignement au choix :
Rapport nord-sud et mondialisation (4 ECTS)
Immigration et intégration (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public II (3 ECTS)
Droit international économique (3 ECTS)
Finances publiques locales (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit de l'OMC (1 ECTS)
Droit des ONG (1 ECTS)
Sociologie des associations (1 ECTS)

UE 6 Savoirs fondamentaux 4 (11 ECTS)

4 enseignements :

- Un enseignement au choix :
Politiques européennes (3 ECTS)
Systèmes politiques comparés (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de la ville (3 ECTS)
Relations internationales II (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques sociales (3 ECTS)
Géopolitique des pays émergents (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de développement durable (2 ECTS)
Relations internationales de l'environnement (2 ECTS)

UE 7 Savoirs complémentaires 3 (3 ECTS)

2 enseignements obligatoires :

- Anglais spécialisé (2 ECTS)
Espagnol (1 ECTS)

UE 8 Savoirs complémentaires 4 (8 ECTS)

2 éléments :

- Mémoire (5 ECTS)
Rapport de stage, stage d'un mois minimum
OU projet tuteuré (3 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant



Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE1 Secteurs de l'action publique (10 ECTS)

5 enseignements :

Les politiques européennes II, appui aux territoires (2 ECTS)

Politique de la ville II, égalité des territoires (2 ECTS)

Immigration et intégration II (2 ECTS)

Politique de lutte contre l'exclusion et les discriminations (2 ECTS)

Cadre métropolitain et Grand Paris (2 ECTS)

UE2 Méthodes de l'action publique (7 ECTS)

4 enseignements :

Démocratie technique (2 ECTS)

Conduite de projet (2 ECTS)

Audit et diagnostic territorial (1 ECTS)

Démarches d'évaluation (2 ECTS)

UE3 Cadres de l'action publique (7 ECTS)

4 enseignements :

Analyse socio-politique de la coopération intercommunale (1 ECTS)

Droits des marchés publics (2 ECTS)

Démocratie locale et dispositifs de consultation (2 ECTS)

Communication publique (2 ECTS)

UE4 Enseignements transversaux (6 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

Méthodologie (2 ECTS)

Préparation au concours (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE5 Stage, professionnalisation ou Recherche (30 ECTS)

Option professionnelle (stage de 3 mois)

OU Option Recherche (mémoire de recherche) (30 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

CONDITIONS D'ADMISSION

En Master 1

- Être diplômé d'une licence de sciences sociales ou politiques (bac +3) ; l'accès est envisageable pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.
- Les dossiers de candidature au Master 1 Mention Science politique seront examinés par la commission de sélection du Master Mention Science Politique de l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord.

En Master 2

- Accès direct dans un des quatre parcours de M2 pour les titulaires du M1 mention Science politique « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI), UFR DSPS, Université Sorbonne Paris Nord
- Le ou les souhaits de parcours de M2 du titulaire du M1 seront soumis à l'approbation des responsables de parcours, si nécessaire un entretien d'orientation sera organisé.

Procédure de candidature externe

Titre requis : M1 Science politique ; l'accès est envisageable pour d'autres types de diplôme bac+4, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien ; l'admission des candidats externes sera prononcée par les responsables du parcours en fonction des places disponibles.

informations
inscriptions

Master 1

via le portail: [MonMaster](https://www.monmaster.gouv.fr)

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Master 2

via le portail: [e-candidat](https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView)

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ... :
www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation : Muriel TAPIE-GRIME et Antoine PÉCOUD

Secrétariat pédagogique:

M1 Science politique : bureau H 211 - 01 49 40 44 74 - m1apsfi.dpsps@univ-paris13.fr

M2 PPT : bureau H 210 / 01 49 40 33 05 / m2ppt.dpsps@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)
Campus de Villeteuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP
(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)

www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne

Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villeteuse

01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villeteuse

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villeteuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.341262599999364

Transports en commun :

Depuis Paris : Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villeteuse.

Depuis la gare d'Epinay Villeteuse : prendre soit le T11 direction le Bourget, arrêt Villeteuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.